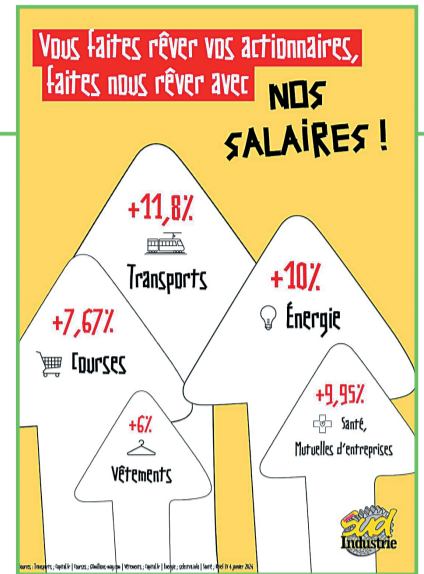


NÉGOCIATIONS SALARIALES 2024

Redéfinir l'équité du 'P' dans « People »



AUGMENTATION GÉNÉRALE

Une augmentation générale pour TOUS les salariés, indexée sur l'inflation: 5 % versés au 1^{er} mars 2024 et la mise en place d'un talon annuel de 1 500 € (le talon permettrait de bénéficier d'un minimum d'augmentation générale de 1 500 € pour l'année).

SUBROGATION

La mise en place de la subrogation permettrait de garantir aux salariés en arrêt maladie, l'absence totale d'incidence sur leur rémunération. Il est préoccupant de constater qu'au fil des années, le nombre d'anomalies ne cesse de croître, mettant en évidence l'urgence et la nécessité d'instaurer cette pratique.

PRIME MACRON

Une prime « Macron » de 1 500 € pour tous en-dessous de 2 SMIC mensuels et 1 000 € entre 2 et 3 SMIC (le plafond de défiscalisation est porté à 3 SMIC mensuels).

les **7**

PRIORITÉS POUR SUD EN 2024

REFONTE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DES AGENTS (RVA)

Nous demandons la validation de la nouvelle RVA qui découle de la demande initiée par SUD, marquant ainsi le début d'un groupe de travail qui a été opérationnel fin 2023. L'objectif était de parvenir à une RVA plus équitable et transparente.

PRIMES REVALORISÉES

Revalorisation de toutes les primes qui n'évoluent plus depuis fort longtemps alors que l'inflation explose (indemnités de transport - Primes 20/30/40 ans - salissure - paniers...) Extension de la prime de transport à tous les salariés car le co-voiturage n'est pas accessible à tous !

INFLATION

Clause de revoyure : Si l'inflation augmente de plus de 3 % à la fin du premier semestre, une nouvelle négociation salariale sera mise en place au cours de la première quinzaine du mois de juillet.

NÉGOCIATION ATTRACTIVITÉ

Ouverture d'une négociation sur l'attractivité avec une prise en compte de l'évolution des postes de travail qui sont sous pesés au niveau des coefficients.

